

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'avis d'ouverture d'un réexamen intermédiaire partiel des mesures antidumping applicables aux importations de glutamate monosodique originaire de la République populaire de Chine

(Journal officiel de l'Union européenne C 35 du 24 janvier 2022)

(2022/C 129/09)

Page 14, au point 4.3:

au lieu de: «Sous réserve des dispositions du présent avis, toutes les parties intéressées sont invitées à faire connaître leur point de vue, à communiquer des informations et à fournir des éléments de preuve à l'appui en ce qui concerne l'opportunité d'une modification de la forme des mesures.»,

lire: «Sous réserve des dispositions du présent avis, toutes les parties intéressées sont invitées à faire connaître leur point de vue, à communiquer des informations et à fournir des éléments de preuve à l'appui en ce qui concerne l'établissement du taux de dumping pour les producteurs-exportateurs du groupe Meihua.».
